

10 Impasse des jardins  
BP 1 - 44440 Teillé  
02 40 97 23 15  
mairie@teille44.fr

## **Horaires de la mairie**

- \* Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- \* Le vendredi après-midi de 14h à 16h30



## **Horaires de la poste**

- \* Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
- \* Le samedi de 9h00 à 11h30

**La Mairie et l'agence Postale seront fermées pour le week-end de l'ascension du jeudi 25 mai au dimanche 28 mai inclus**

## **Agenda du mois**

### **Mars**

**20 au 1er avril** - opération « Toutes pompes dehors »  
**25 et 26** - 30 ans ACTM

### **Avril**

**1** - opération recyclage papiers  
**1** - découverte de l'astronomie  
**5** - animation bibliothèque  
**6** - soirée d'information-début « compteur LINKY »  
**7** - Stratégie pour deux jambon  
**16** - Chasse aux oeufs  
**22** - inauguration de l'outil en main  
**23** - Elections Présidentielles



### **Maison de services au public**

Permanences à la Mairie de Teillé le 3ème lundi de chaque mois de 9h00 à 12h00

# TEILLÉ—Actualités



n° 870

Avril 2017

## **Municipalité**

**Naissance** : le 7 mars - Maël BESSON

**Décès** : le 26 février - LEGRAND Maurice - 92 ans  
le 6 mars - ALLEAU Joseph - 90 ans

Nous tenons à partager cette photo prise dans le bus scolaire « Saint Mars la Jaille - Teillé



### **Incivilités**

Au cimetière, des fleurs ont été volées sur les tombes, ceci est inadmissible pour le respect des défunt et pour l'acte de vol.

### **Nuisibles**

Grâce aux piégeurs et à la lutte mise en place par la Commune et le FDGDON, les ragondins se font moins nombreux sur les cours d'eau.

569 ragondins ont été capturés sur la Commune de Teillé.  
Merci aux piégeurs.



Dans le cadre de l'aménagement du bourg, nous procédons aux remplacements de toutes les canalisations d'eau potable. Les personnes qui veulent un compteur supplémentaire ou une suppression de compteur doivent en faire part au secrétariat de la Mairie.

**Après les aménagements du bourg,  
tous travaux sur la voirie sera interdit et cela pour une durée de 5 ans.**

### **Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.**



En ce mois de **Mars 1917** nous n'avons heureusement aucun décès à signaler.



### **RECENSEMENT MILITAIRE**

Les filles et les garçons nés en **Janvier, Février, Mars 2001** sont invités à venir en Mairie, le mois de leur 16 ans, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.



Le Président de l'Outil en Main de Teillé ,  
Le Maire de Teillé



vous invitent à l'inauguration de  
l'Outil en Main de Teillé  
le samedi 22 avril 2017  
à partir de 10h00

Visite des locaux, rue de la Clavellerie

La visite sera prolongée par une réception à la salle polyvalente. Historique et présentation par les jeunes de quelques unes de leurs réalisations.

Clôture de l'évènement par le verre de l'amitié  
L'OEM - Pierre NISON

## Municipalité suite...

**Chasse aux œufs**

Dimanche 16 AVRIL 2017 à 10H30  
PLAN D'EAU DE TEILLÉ

Inscription obligatoire en Mairie ou sur internet : [teille44.fr](http://teille44.fr)  
Date limite inscription **31/03/2017**

La mairie se réserve le droit d'annuler cette animation en cas d'intempéries.  
Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents.  
Inscriptions limitées à 40 familles.

## Contre les frelons asiatiques



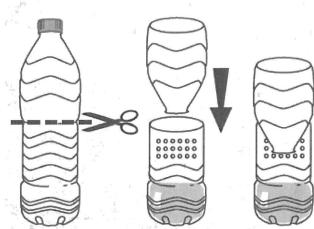
Faites des pièges dès maintenant !

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide, coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixé par deux agrafes) pour faire un entonnoir.

Au fond de cette bouteille, versez : un verre de bière brune de préférence, un verre de vin blanc qui repousse les abeilles et un trait de sirop de cassis, framboise...

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 m ou 2 mètres. La pluie détruisant les phéromones qui attirent les frelons, il est nécessaire de renouveler le piège ou de le mettre à l'abri.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!



Piégez à partir du 20 février jusqu'au 10 mai  
Puis du 15 octobre à fin novembre

Pour les apiculteurs seulement, piégez dans vos ruchers  
du 20 août à la fin novembre.

Pour préserver l'écosystème, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique.  
C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde,  
faites-le savoir autour de vous.

**Bibliophil EN PAYS D'ANCENIS**  
2016 / 2017  
*Faites le plein de culture !*

## Les Heures du Conte Numérique

Des histoires à écouter et à jouer sur des tablettes numériques !  
(mises à disposition gratuitement)

**Espace Multimédia**  
Pays d'Ancenis

**Bibliothèque de Teillé**  
**Mercredi 5 avril**  
**De 14h 30 à 15h 30 pour les 7-11 ans**  
**De 15h 30 à 16h 30 pour les 3-6 ans**

Toutes les animations des 27 bibliothèques sur [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)

**Sur inscription au 06 26 43 70 43**  
**Nombre de places limité**

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)  
Centre administratif « Les Ursulines » - Quartier Rohan  
CS 50201 44156 ANCENIS Cedex  
Tél. 02 40 96 31 89

**Ce compteur communicant, dit «intelligent» doit être installé sur notre secteur (Teillé, Pannecé) au cours du 1er semestre 2017**

Suite à de réels questionnements et inquiétudes, un **COLLECTIF « VIGILANCE »** s'est créé pour informer la population sur les avantages et inconvénients de ce dispositif,

Pour faire le point sur les informations qui circulent à propos de ces compteurs communicants, ce collectif vous invite à une

**SOIREE D'INFORMATION-DEBAT**  
**« Compteur LINKY »**

**Le jeudi 6 avril à 20h30**

**au théâtre de TEILLE**

**Animée par le collectif de vigilance de Teillé-Pannecé et les intervenants des collectifs de Champtoceaux et de Soudan-Villepôt**

## Municipalité suite...



### Biblio'fil : les bibliothèques s'organisent...

L'an prochain, les habitants du Pays d'Ancenis pourront emprunter leurs livres, revues, CD et autres DVD dans les 26 bibliothèques du territoire. Un service qui nécessite des préparatifs importants pour le réseau *Biblio'fil*. Le point sur les étapes...

#### Petit à petit...

Depuis la prise de compétence Lecture publique en juin 2014 :

Juin 2015 : choix du nouveau nom pour le réseau des bibliothèques « *Biblio'fil en Pays d'Ancenis* »,

Septembre 2015 : sortie de la nouvelle plaquette d'animations (2 par an),

Fin 2016 : mise à niveau informatique d'une vingtaine de bénévoles volontaires par l'Espace multimédia du Pays d'Ancenis,

2016/2017 : définition des modalités de fonctionnement : circulation des documents, tarification du service...,

Cette année, les bibliothèques s'équipent du nouveau logiciel commun de gestion des emprunts/retours de documents. Objectif : permettre aux bibliothécaires d'avoir la visibilité sur l'ensemble du fond documentaire du territoire. Durant la phase d'installation du logiciel et des formations, **14 bibliothèques fermeront leurs portes au public du dimanche 23 avril au lundi 1<sup>er</sup> mai (inclus) : Ancenis, Vair-sur-Loire (Anetz), Loireauxence (Belligné, La Chapelle-Saint-Sauveur), Bonnœuvre, La Roche-Blanche, Le Cellier, Ligné, Mésanger, Maumusson, Mouzeil, Riaillé, Saint-Mars-la-Jaille et Trans-sur-Erdre.** Les 12 autres seront équipées du logiciel dans un second temps (dates communiquées ultérieurement).

#### Et demain ?

Au 1<sup>er</sup> semestre 2018, les habitants pourront emprunter livres, CD, DVD, revues, liseuses... dans toutes les bibliothèques grâce à une carte d'accès unique. Un portail internet dédié permettra au public de consulter son compte lecteur, le catalogue des documents disponibles, les informations pratiques, les actualités et le programme d'animations de toutes les bibliothèques. Les abonnés *Biblio'fil* pourront aussi gérer directement leurs réservations de documents.

Toute l'actualité des bibliothèques sur [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com) et sur la page Facebook de la COMPA (COMPA44150)

## Les déchèteries se modernisent

Parmi les grands projets en cours de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA), figure la modernisation des cinq déchèteries du territoire. Pour garantir plus de sécurité et de confort aux usagers, plusieurs mois de travaux seront nécessaires. Le point ici avec l'exemple de celle située à Saint-Mars-la-Jaille.

#### Des objectifs communs :

- maintenir la **couverture du territoire** pour que les déchèteries ne soient pas à plus de 15 minutes de route pour chaque habitant,
- mieux **trier les flux de déchets** et augmenter, pour certains sites, les espaces dédiés,
- généraliser la collecte des Déchets d'Equipements Électriques et Electroniques (D3E) et donc, avoir les mêmes filières de tri sur tout le territoire,
- avoir une **zone de dépôt pour les objets réutilisables** et destinés à l'Ecocyclerie du Pays d'Ancenis,
- améliorer l'**accessibilité** des usagers en termes de circulation et de sécurité,
- sécuriser l'**exploitation** par la mise en place d'un contrôle d'accès et d'un système de vidéosurveillance,
- disposer de locaux de stockage et de bureaux.

#### Zoom sur les travaux à Saint-Mars-la-Jaille

La déchèterie restera sur le même site. Pour sécuriser et fluidifier la circulation, une nouvelle rampe d'accès sera construite. Celle-ci sera dédiée aux entrées et l'autre, existante, aux sorties des véhicules. Des cases au sol permettront de déposer plus facilement les déchets verts, le bois et les gravats. Les D3E et les Déchets Diffus Spécifiques (DDS - comme la peinture, les solvants, les vernis...) seront collectés dans des locaux fermés et donc, sécurisés. Quant au carton, à la ferraille et au tout venant, ils continueront à être collectés en bennes dédiées.

A noter : fermeture de la déchèterie pour travaux de mai jusqu'à fin septembre 2017. Dates précises de fermeture à consulter sur [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)



⇒ Plan de la déchèterie après travaux

## Actualités divers

Inscription  
à l'école

### Ecole Jacques DEMY : INSCRIPTIONS année 2017/2018

Maryse OUAIRY, directrice de l'école Jacques Demy, se tient à la disposition des familles désirant inscrire leur(s) enfant(s) pour septembre 2017: les mardi, jeudi et vendredi après la classe ou le lundi toute la journée. Merci de prendre rendez-vous au 02.40.97.71.98. ou par email : [ecolejacquesdemy@wanadoo.fr](mailto:ecolejacquesdemy@wanadoo.fr).  
Une visite de l'école vous sera proposée, merci de vous munir du certificat d'inscription délivré par la Mairie, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Inscription  
à l'école

### Ecole Saint Pierre - INSCRIPTIONS année 2017/2018

Veuillez contacter M. Gildas CHAUVEAU, Chef d'établissement de l'école, par téléphone au 02 40 97 71 71 ou par mail à [ec.teille.st-pierre@ec44.fr](mailto:ec.teille.st-pierre@ec44.fr) si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants.  
Lors du rendez-vous qui vous sera proposé, vous devrez vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.



**RESTOS DU CŒUR ANCENIS**  
**61 rue de l'Hermitage**  
**Tel. : 02.40.83.12.98**

Comme chaque année, les Restaurants du Cœur poursuivront leur action cet été.  
La campagne d'été commencera le **10 avril** et se terminera le **31 octobre**.  
Les inscriptions et la distribution alimentaire auront lieu **le mardi de 9h à 11h** toutes les semaines, sauf en juillet et en août où elles se dérouleront tous les 15 jours.

Pour les travailleurs en situation de précarité qui ne pourraient se présenter le mardi en raison de leurs horaires de travail, l'accueil, les inscriptions et la distribution alimentaire seront assurés **le lundi de 18h à 19h** tous les 15 jours à partir du **10 avril**.

*Si vous êtes en situation difficile, les Restaurants du Cœur peuvent vous aider.  
Des bénévoles seront à votre écoute aux jours et horaires précisés ci-dessus.*

*Merci d'apporter les pièces justificatives concernant votre situation de famille ainsi que les documents attestant de vos ressources et de vos dépenses.*



### **Opération 2017 « Toutes pompes dehors »**

**Du 20 mars au 1er avril,**

une paire de chaussures usagée donnée = un sourire retrouvé.

L'Association Oncologie Plein Air (AOPA) renouvelle son action pour les enfants malades.

Le séjour de 2016 à la Bourboule s'est très bien passé, et votre contribution à ce séjour d'été aura permis aux Jeunes de profiter d'un temps de récupération, afin de pouvoir garder l'envie de se battre contre la maladie : un grand MERCI à vous ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette cause.

**Un dépôt est organisé  
à la mairie de Teillé et à l'Ecole Jacques Demy  
Contact : AOPA, Tél. : 02 40 56 12 76**



### **Collecte : « Les Bouchons d'amour »**

Les lieux de dépôts sur Teillé sont les suivants : Ecole Jacques Demy, Ecole St Pierre et PROXI

Les bouchons acceptés sont :

- les bouchons alimentaires : eau, lait soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...
- les bouchons ménagers : liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols...
- les bouchons de cosmétiques : déodorants, laque, parfum...
- les bouchons de produits d'hygiène : dentifrice, shampooing, produits douche...
- les couvercles en plastique : chocolat et café en poudre, moutarde...
- divers : les boîtes de pellicule photos, les œufs Kinder...

**Contact (pour la commune) :  
Mme RIPAUD Noëlle - Tél. : 02 40 97 75 53**

## Vie associative Teilléenne



### Amicale des Retraités

**Vie du Club :** le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois changement d'horaire : 14h30 à compter du 1<sup>er</sup> avril

**Marche :** vendredis 24 mars à Riaillé, **vendredi 31 mars à Teillé** - vendredi 7 avril à Saint Mars la Jaille - vendredi 14 avril à Ancenis (Charbonnière) et **vendredi 21 avril à Teillé**, heure de rassemblement : 14 H.



**Questions pour des champions :** Le mercredi 5 avril à Saint Herblon à 14 H

Salle de La Riante Vallée • **RIAILLÉ**



**Samedi 25**  
de 14 h à 18 h

**& dimanche 26**  
de 10 h à 18 h

**MARS 2017**

Couture  
Peinture  
Art floral  
Pergamano  
Mosaïque  
Pâte à papier  
Bijoux  
Scrapbooking



**ENTRÉE  
GRATUITE**

**EXPOSITIONS • DÉMONSTRATIONS • ANIMATIONS • JEUX**

Carrefour  
*contact*  
RIAILLÉ

SIVOM

Groupama

Crédit Mutuel  
*la banque à qui parle*  
ST MARS-LA-JAILLE



### Stratégie pour deux jambons

Théâtre – Tous publics à partir de 12 ans  
De Raymond Cousse – Avec Didier Royant  
(Théâtre du Rif-Angers) – Mise en scène Solen Jarniou.

Le sujet: Un cochon médite sur son existence à quelques jours de l'abattage... Ce thème peut paraître simpliste, mais plus de 35 ans après sa création le texte n'a rien perdu de sa force, de sa virulence et de son comique ravageur. C'est plutôt une métaphore sur l'aliénation de l'homme exploité qu'il faut y lire. Parce que sous prétexte de parler porcheries, abattoirs ou fumier l'auteur ne nous fait aucun cadeau.

«J'aime bien les cochons. Ils ont le regard plus franc que les humains. Si l'utilité des cochons n'est plus à démontrer, celle de l'homme reste sujette à caution... C'est pour ça qu'il y a des boucheries partout» disait Raymond Cousse. Ecrite en 1976, la pièce a remporté un succès mondial dans les années 80/90. Ici elle est interprétée par celui qui a mis en scène, avec bonheur, les cinq derniers spectacles de New Rancard.

Entrée 10 €, Réduit 7,50 €,  
moins de 14 ans 3 €

Dans le but d'aider au financement des projets de l'Ecole Jacques Demy, l'Amicale Laïque relance une

### OPERATION «RECYCLAGE PAPIERS»

Les papiers acceptés sont les suivants :

- \* toutes publicités (retirer les plastiques d'emballages),
- \* les livres,
- \* les journaux,
- \* les manuels scolaires,
- \* les annuaires,
- \* les enveloppes papier avec et sans fenêtres,
- \* les courriers, lettres,
- \* les papiers cadeaux,
- \* les cahiers,
- \* les magazines,
- \* les catalogues,

**Tous les papiers se trient et se recyclent**



Vous pouvez déposer vos papiers à l'école lors des permanences suivantes :

**LE SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL DE 10H A 12H**

**LE SAMEDI 6 MAI DE 10H A 12H**

**LE SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET DE 10H A 12H**

Nous vous remercions pour votre participation.

La présence de la benne sera annoncée ultérieurement.  
Lors de la dernière collecte, elle totalisait un poids de 8.980 tonnes



**Vous convient à une soirée découverte de l'astronomie le 1er avril à partir de 20h30**

**Au Parc de Sculptures Monumentales de Teillé-Mouzeil**

Nous vous ferons découvrir les constellations du ciel d'Hiver : Orion, le Taureau, les Gémeaux, le Lion, les Pléiades...Les planètes Mars, Jupiter et Mercure seront également à l'honneur. La station spatiale internationale nous honora de son passage à 22h15

Si vous voulez prolonger la soirée un peu plus tard, pensez à apporter votre pique-nique et des boissons chaudes.

Dans tous les cas, couvrez-vous bien.

En cas de temps incertain et pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 06 12 36 73 04. L'on vous indiquera si la soirée est maintenue.

N'hésitez pas à faire circuler cette information autour de vous ! Pour le confort de tous, pensez à éteindre vos phares et mettre vos veilleuses. Merci également à ne pas utiliser de lumière blanche telle que lampe torche ou téléphone portable. Le chemin sera balisé.



**Salon FLASH COIFFURE : 02.40.97.29.46**

le salon sera fermé du vendredi 28 avril au mercredi 10 mai inclus.

Ouvert le lundi 24 avril l'après-midi

## PETITES ANNONCES

**Foyer des 4 saisons**

Les résidents du groupe canevas du foyer « les 4 saisons » souhaitent transformer leur canevas terminés en coussins.

Nous recherchons des bénévoles sachant effectuer ce types de travaux.

Nous fournissons notre matériel mais nous avons besoin de vos talents de couturières et de votre savoir-faire, vous remerciant.

Vous pouvez nous contacter au 02.40.97.73.43 - Le Groupe canevas du foyer des 4 Saisons

**SARL Marchais recrute des saisonniers pour le conditionnement de pots de muguet et composition florale et bouquetterie.**

Travail à l'abri, poste en 2X8, taux horaire : smic +10% CP , impératif + de 18ans.

Merci d'adresser votre CV, RIB et photocopies de vos carte d'identité et carte vitale à :SARL Marchais 63 Route Clémence Lefevre - La Chebuelle - 44450 Saint Julien de Concelles.

**Contact :** 06.07.82.13.48 ou [recrutement.marchais@gmail.com](mailto:recrutement.marchais@gmail.com)



- \* A louer local de 70 m<sup>2</sup> avec mezzanine 30 m<sup>2</sup> pour artisan - 06.25.25.14.13
- \* A louer bourg de Teillé - Maison rénovée T4 - 06.63.99.56.21
- \* A vendre tabouret de bar 80 € et moto bécane 888grise 400 € - 06.24.27.12.19
- \* A vendre œufs et bois de chauffage 06.29.80.24.22
- \* A louer début avril, bourg de Teillé T2 avec petit jardin 06.08.46.29.22
- \* A vendre terrain constructible de 784 m<sup>2</sup> bourg de Teillé - 06.33.53.46.53
- \* DEB , a votre service pour un quotidien plus souple et léger, ménage, repas, course, garde d'enfants - 06.59.75.40.71
- \* Recherche heures de ménage (chèque emploi service) renseignements : 06.15.12.68.59

**Prochaine Parution :** 22/04/2017 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à [mairie@teille44.fr](mailto:mairie@teille44.fr) avant le 15/04/2017. Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : [mairie@teille44.fr](mailto:mairie@teille44.fr)

**Direction de la publication :** C. ROUIL **responsable commission communication** **Mise en page et impression :** Mairie de Teillé



## SPORT

**Site :** <http://www.fcmtl.net>

## Services de garde



### **Pharmacie :**

Permanences à l'extérieur de la pharmacie : [www.3237.fr](http://www.3237.fr)



### **Gardes infirmières :**

ALDUY Déborah ou ROBERT Monique infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33

Au cabinet : de 8h45 à 9h15



BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56

### **Kinésithérapeutes**



MÉZIERE Lucie & MANIÈRE Véronique

39 rue du Haut-Bourg -

TEILLE

02.40.97.30.61 Cabinet, domiciles, sur RDV.



### **Médecins et ambulances :**

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.



### **Taxis :**

BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23

*Pour motif médical 24h/24h*

LENEIL Antoine au 06.74.75.73.73

*Toutes distances 7j/7 et 24h/24*



### **Vétérinaire :**

Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

## CONSEIL MUNICIPAL du 7 février 2017

L'an 2017, le 07 février à 20 h 00, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

**Présents** : André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, Christian PRIOU, Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD, Adjoints, Christophe LEBRETON, Florent LIRONDIERE, Lydia BEATRIX, Marie-Paule BLANLOEIL, Bertrand DABO, Fabrice ETIE, Aurélie FERRE, Anne GUILLET, Isabelle HARDY, Christelle JAUNASSE, Michel OUAIRY.

**Absents** : Nathalie GENEIX (pouvoir à Arnaud PAGEAUD), Angélique DELANOU.

**Secrétaire de séance** : Christophe Lebreton

### **Présentation société EDP – aménagement du cimetière (19h30-20h00)**

Vu la configuration du cimetière du bas : terrain pentu, peu esthétique, la société EDP de Haute Goulaine présente plusieurs solutions pour aménager les allées et les entre-tombes du cimetière. Thierry Richard, agent chargé des espaces verts est également présent.

Les possibilités d'aménagement :

Allées en herbes avec gazons qui demandent peu d'entretien

Entre-tombe sans herbe ou en ciment poreux

Différentes photos de cimetières sont présentées pour une meilleure visualisation.

Autre problème à régler : la pente trop prononcée qui peut être corrigée par la pose de Gabions (pierres posées dans un grillage) sur 21 mètres linéaires.

### **APPROBATION du COMPTE-RENDU DU 6 décembre 2016**

Bertrand Dabo demande l'ajout de « Particulier Commune » pour les locations du théâtre.

Isabelle Hardy fait remarquer que son intervention en fin de conseil n'a pas été retranscrite en totalité : elle a demandé une correction lue par le maire, celle-ci sera modifiée dans le compte-rendu du 6 décembre 2016.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**Réf : 2017-01**

### **CONVENTION ANTENNE FREE**

M. le Maire donne lecture du projet de convention d'occupation du domaine public par la société FREE MOBILE pour la pose d'un pylône pour l'amélioration du réseau mobile :

- Emplacement : Terrain des sports – adresse : Douet l'âne, références cadastrale : ZV47 et 97.
- Surface : 20m<sup>2</sup>
- Redevance annuelle: 5 000€ versé semestriellement.
- Durée de la convention: 12 ans.
- Installation de spots d'éclairage sur le pylône par FREE MOBILE

Question : quelles solutions si le nouveau réseau 4G interfère avec le réseau TNT

Réponse : les usagers peuvent demander un diagnostic - Agence Nationale des fréquences (ANFR). L'information sera relayée dans Teillé Actualités.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à la pose d'un pylône pour l'amélioration du réseau Free mobile et autorise le maire à signer ladite convention.

**Réf : 2017-02**

### **PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS DU PAYS D'ANCENIS (PPG) : ARRET DU PROJET**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le projet de Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs 2017/2023 arrêté par le Conseil communautaire de la COMPA.

**Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable et approuve le projet de Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs 2017/2023 arrêté par le Conseil communautaire de la COMPA**

Conseil Municipal,

Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 (publiée le 26 mars 2014) pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) dans son article 136 I et II,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 5214-16,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L153-1 et suivants,

Vu le nombre d'habitants de la commune de Teillé établi par l'INSEE à 1829, au 1er janvier 2016 pour l'année 2013,

Vu la délibération du conseil municipal du 7 octobre 2014 prescrivant la révision du PLU de Teillé, révision toujours en cours,

**CONSIDERANT :**

-Que l'article L 153-2 du Code de l'Urbanisme prescrit que « L'établissement public de coopération intercommunale compétent engage une procédure d'élaboration ou de révision d'un plan local d'urbanisme couvrant l'intégralité de son territoire lorsqu'il le décide et, au plus tard, lorsqu'il révise un des plans locaux d'urbanisme applicables dans son périmètre »,

-que la procédure de révision du PLU est suffisamment avancée pour que la commune puisse la terminer,

-que la communauté de communes du Pays d'Ancenis accompagne les communes dans leurs procédures de révision du Plan Local d'Urbanisme, permettant ainsi d'avoir, à terme, des documents d'urbanisme cohérents sur l'ensemble du territoire,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**-S'OPPOSE au transfert à la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, à compter du 27 mars 2017, de la compétence en matière d'élaboration, de révision et de modification des documents d'urbanisme, tel que le Plan Local d'Urbanisme.**

Vu l'article 141 de la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 - Loi de finances pour 2017 régissant le FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL, GRANDES PRIORITES (FSIL GP),

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Dépenses	HT	Recettes	HT
Travaux aménagement du bourg	961 465.16 €	Etat DETR	70 000.00 €
		Pacte de ruralité	50 000.00 €
Honoraires Maitrise d'œuvre	63 456.70 €	FSIL GP 2017	300 000.00 €
Dépenses imprévues	96 146.52 €	Fonds de concours COMPA	200 000.00 €
		Charge commune	501 068.38 €
TOTAL Dépenses	1 121 068.38 €	TOTAL Recettes	1 121 068.38 €

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant : les travaux débuteront au dernier trimestre 2017 pour une fin de travaux au 31 décembre 2018.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:**

- d'arrêter le projet de d'aménagement du bourg,
- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessous,

•de solliciter une subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local – grandes priorités (FSIL GP).

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a décidé d'entreprendre des travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal « espace de convivialité » du terrain de foot. Les travaux envisagés ont pour objectif de restaurer le bâtiment existant afin d'y accueillir des activités associatives.

M. le Maire informe qu'il est possible de solliciter une aide financière au titre de la réserve parlementaire au taux maximum et propose au Conseil Municipal de solliciter cette aide financière.

Le coût global des travaux est estimé à 25 431.93 € HT, le financement de l'opération s'établissant ainsi :

• Réserve parlementaire :	7 600.00€
• Fédération française de football :	7 600.00€
• Autofinancement communal :	10 231.93€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver ce projet dans les conditions indiquées ci-dessus et de solliciter une aide financière, au titre de la réserve parlementaire 2017 de Monsieur Yannick VAUGRANARD sénateur de Loire Atlantique.

Réf : 2017-06

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL - AMENAGEMENT DU BATIMENT DU TERRAIN DE FOOT**

M. le Maire informe qu'il est possible de solliciter une aide financière au titre du fonds d'aide au football amateur et propose au Conseil Municipal de solliciter cette aide financière.

Le coût global des travaux est estimé à 25 431.93 € HT, le financement de l'opération s'établissant ainsi :

• Réserve parlementaire :	7 600.00€
• Fédération française de football :	7 600.00€
• Autofinancement communal :	10 231.93€

Question : si les demandes de subventions obtiennent une réponse négative, est ce que les travaux seront faits ?

Réponse : il faut au moins mettre le bâtiment hors d'eau et hors d'air et régler l'accessibilité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver ce projet dans les conditions indiquées ci-dessus et de solliciter une aide financière, au titre du fonds d'aide au football amateur.

**1 - Compte Rendu des commissions**

**a) Rencontre avec le FCMTL**

Le Maire, Michel Ouairy, Christian Priou et Arnaud Pageaud ont rencontré le nouveau président du FCMTL, Mr Christophe CESBRON. Il a été évoqué :

Fonctionnement et évolution du club

Question Matériel : les portes des vestiaires ; le traçage du terrain actuellement fait par le président, le FCMTL demande à la mairie de trouver des bénévoles ! répondre conseil municipal : les parents des jeunes doivent être sollicités pour cette tâche.

Le terrain sert à l'entraînement des jeunes et aux matchs de la C et B. L'équipe A ne joue pas à Teillé car c'est une volonté du club.

Problème des douches : une vanne avait été fermée – affichage de n° d'urgence en cas de panne : Frédéric Richard + 3 élus.

Ambition de se développer car le club fonctionne bien mais est-ce la commune va pouvoir suivre financièrement ?

**b) Visite avec le CAUE**

Le Maire, Arnaud Pageaud, Isabelle Hardy et Bertrand Dabo ont participé à une journée de visite d'équipements sportifs avec le CAUE. La salle de Petit-Mars correspondrait plus aux attentes de Teillé en terme de taille : montant de l'investissement 800 000€ à 1 000 000€ avec 20 à 30 000€ de charges par an (pour 3 salles).

Une réunion de concertation avec les associations sportives et culturelles est planifiée le 24/03/2017 à 20h00 au théâtre.

**c) Commission culturelle – Arnaud Pageaud**

Arbre de Noël : retours positifs, certains enseignants ne souhaitent plus l'intervention du Père Noël mais la commission est favorable au maintien du Père Noël.

Illumina'sons : quelques dégradations à déplorer, pour l'année prochaine : mettre plus d'éclairage, manque de « spectaculaire » ; recentrer les animations dans le bourg.

Idées et projets pour 2017 :

Convention avec l'ARMAT à étudier lors du prochain CM

La Cabane des Illumina'sons pourrait être transformée en bibliothèque mobile à partir de mai 2017

70 ans et plus : 4 novembre 2017

Festival ce soir je sors mes parents : réunion le 27/02/2017 à 18h30 au préambule de Ligné. Dates du festival : 20, 21, 22/10/2017

RIPLA : nouveau projet en cours.

**d) Communication – Catherine Rouil**

Le Teillé panorama est à distribuer, le questionnaire sur les mutuelles est glissé à l'intérieur.

Prochaine réunion : 9 février 2017.

### **e) Enfance jeunesse –Jérôme Squelard**

Point restaurant scolaire : les agents ont bénéficié d'une formation cuisine très appréciée. Les agents demandent une formation sur la communication entre collègues. Le nombre de repas depuis septembre 2016 est en baisse : 906 repas en moins. Un exercice d'évacuation a eu lieu le 14 janvier 2017.

Permis piétons fait dans les deux écoles par la gendarmerie.

Rentrée sept-2017 : fermeture d'une classe, effectif prévisionnel : 116 élèves. Une réorganisation des TAP est envisagée le mercredi de 11h à 12h20, la question d'une prestation payante est abordée.

Projets / actions 2017 :

Atelier plantation d'arbre : 1ère intervention de Thierry Richard le 10/02/2017 avec une plantation début mars.

Chasse aux œufs : 16/04/2017 à 10h30 au plan d'eau.

Conseil communal des jeunes 11-17ans : affiche à paraître.

Soirée débat « comportements à risque » le 09/03/2017 à 20h00 au théâtre.

Autre information : l'école J. Demy a été visitée le 3/02/2017 : pas de vol constaté. L'installation d'une alarme dans le bureau pourrait être envisagée.

### **f) Voirie – Christian Priou et Joseph Testard**

Le 19/12/2016 a eu lieu le tour de la voirie : constat d'enrobé faïencé => enduit d'usure à prévoir.

Etat de la voirie : évaluation des travaux pour le budget 2017

Fauchage partiel : peu apprécié sur les routes peu larges, donc fauchage en totalité des banquettes.

Contourneuse rue des Rochettes : l'enrobé sera appliqué plus vite que prévu car la chaussée se dégrade.

Bourg : remplacement de canalisations d'eau en juin – juillet 2017

Bourg : Réfection des chaussées suite aux travaux d'assainissement : réception des travaux en février 2017

Plan d'eau : réseau d'eaux pluviales sur les deux parkings.

Question des conseillers :

Zone artisanale : grillage sur voie publique et abolement des chiens.

Lotissement de la Chesnaie : eau stagnante en bas de la rue.

Panne électrique : 24h sans électricité, pas de référent « électrique » sur le secteur, le n° de téléphone à appeler est présent sur la facture du fournisseur d'électricité.

## **2 - Informations et courriers divers**

Proxi : plans quasiment terminés, accord Carrefour un peu long.

Appel à candidature pour l'aménagement du bourg : retard.

Fusion des arrondissements Châteaubriant-Ancenis avec le maintien d'une maison d'état à Ancenis. Monsieur Mohamed SAADALLAH est le sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis.

Transfert des zones d'activités communales à la COMPA : pas de référent commune pour l'instant.

La liste des Déclarations d'intention d'aliéner (DIA), décision de non préemption est présentée.

Invitation FCMTL : 11/02/17 à 11h45 et le 18/02/2017 à 18h00 pour remise de coupes.

## **3 - Questions diverses**

I. Hardy : une réunion devait avoir lieu en janvier sur les éoliennes ?

Réponse : non planifiée car aucun conseiller n'a demandé la réunion.

L. Béatrix : l'installation des compteurs Linky est prévue à quel moment sur la commune ? Quel est l'impact du recyclage des vieux compteurs ?

Réponse : la planification des compteurs ne relève pas de la compétence de la commune.